



LE CRISTO LIEN

LE SYNDICAT ADMINISTRATION INTENDANCE UN
SYNDICAT PROCHE DE VOUS

Un syndicat de continuité



*No, n'estez pas isolés.
Rejoignez nous*



présent dans tous les secteurs

- Administrations centrales, Universités, Crous, Enseignement supérieur, Rectorats, I.A., EPLE, Sports, Jeunesse, CRDP....

Rejoignez-nous ! Toutes les coordonnées sont à la fin du journal

Le billet d'humeur

Dubo, Dubon, Dubonnet

A l'heure des jacqueries et des mouvements inciviques qui se développent dans notre pays, et bien que les fonctionnaires connaissent comme l'ensemble de nos concitoyens les conséquences d'une crise économique sérieuse (nos points d'indice sont gelés depuis maintenant plusieurs années), il n'est pas question pour notre syndicat AI/UNSA de nous laisser aller à ce type de comportement.

Comme dans ces murs d'après-guerre, que l'on voit dans les films noir et blanc avec Jouvet, Blier (Bernard) ou Gabin, on a l'impression ces temps-ci que la pub Dubonnet revient en force et en...couleur. Dans les années soixante c'étaient plutôt les bonnets noirs à poils des horse-guards de nos séjours chantants londoniens.

Il n'est cependant pas question non plus que nous reculions sur notre responsabilité d'organisme représentatif qui porte ses légitimes revendications.

Nous avons porté et défendu pour nos collègues de catégorie C, au plus haut niveau de l'état, les réformes actuellement en cours.

Mais il ne faut pas oublier les autres catégories et bien au contraire combattre les écarts que l'on peut maintenant constater si l'on compare notamment les indemnités de la PFR pour les 3 académies d'île de France.

Par ailleurs, dans cette période de tumulte, il est urgent de retrouver un fonctionnement serein qui doit recréer cette confiance indispensable aux bonnes opérations de gestion des personnels : nous avons déjà évoqué ce calendrier de CAPA qui dessaisit de plus en plus les commissaires paritaires dans leur rôle et leur fonction lors d'opérations tardives d'ajustements de plus en plus conséquents.

De même, nous connaissons, dans le domaine de la Paye des Contrats Aidés les conséquences humainement dramatiques de décisions autoritaires pas assez discutées ni évaluées.

Alors contestation oui, mais négociation aussi et laissons à d'autres les bonnets d'âne des comportements anti-démocratiques.

Le Secrétaire Académique

Pierre PEREZ



Liste du bureau académique de Créteil



<i>NOM</i>	<i>PRENOM</i>	<i>LIEU EXERCICE</i>	<i>MAIL</i>
AUDELAN	Blandine	Collège Sévigné 93 Gagny	blandine.audelan@ac-creteil.fr ;
BLEHAUT	Dominique	Lycée L Michel 94500 Champigny s/ M	dominique.blehaut@ac-creteil.fr ;
BOURHIS	Christiane	Lycée Olympe de Gouges 93130 Noisy le s	christiane.bourhis@ac-creteil.fr ;
CARBAJO	Sandra	Collège Beau soleil 77500 Chelles	sandra.carbajo@ac-creteil.fr ;
DHAISNE	Eric	Collège Karl Marx - 94800 Villejuif	eric.dhaisne1@ac-creteil.fr ;
DUPASQUIER	Dominique	Lycée Jean Jaurès 93100 Montreuil	lycee-jean-jaures4@ac-creteil.fr ;
FEKIH	Abdelhak	collège J. Curie 93 Stains	abdelhak.fekih@ac-creteil.fr ;
GAUDON	Carine	collège J. Jaurès 93370 Montfermeil	cagau@hotmail.fr ;
GAUTHEROT	Estelle	LPO Louise Michel – 94 Champigny sur M	Poean-Estelle.Mingni@ac-creteil.fr
GOMEZ	Bedra	Lycée J. Michelet 94120 Fontenay s/bois	bedra.gomez@ac-creteil.fr ;
GRUMELART	Thierry	Université Paris 13 - 93430 Villetaneuse	thierry.grumelart@univ.paris13.fr ;
GUEYE	Martine	Collège Liberté 94550 Chevilly la Rue	martine.gueve@ac-creteil.fr ;
HARAY	Christine	Lycée G Apollinaire - 94 Thiais	christine.haray@ac-creteil.fr ;
JURAVER	Sylvie	Clg Jean Moulin 94 La Queue en Brie	sylvie.juraver@ac-creteil.fr ;
KASBI	Line	Lycée M Perret 94 Alfortville	line.kasbi@ac-creteil.fr ;
KERKENI	M-Eve	Lycée Jean Jaurès - 93100 Montreuil	marie-eve.kerkeni@ac-creteil.fr ;
LAGAUZERE	Serge	collège Rosa Parks 94250 Gentilly	serge.lagauzere@ac-creteil.fr ;
MANGIN	Patricia	Collège Jean Pierre Timbaud 93000 Bobigny	aeti-creteil@aeti-uns.org
MARMIESSE	M-Annick	Lycée Chevilly Larue 94	ma.marmiesse@free.fr ;
MEDINA	M-Luisa	Université Paris 13 - 93430 Villetaneuse	marialuisa.medina@sfr.fr ;
MERABTI	Nadia	Lycée M Perret – 94140 Alfortville	nadia.merabti@ac-creteil.fr ;
NOLOT	Sylvie	LP Gustave Eiffel 94230 Cachan	sylvie.nolot@ac-creteil.fr ;

<u>PEREZ</u>	<u>Pierre</u>	<u>Lycée E. Delacroix 94704 Maison Alfort cx</u>	<u>pierre.perez@ac-creteil.fr:</u>
PEREZ	Thibaut	Lycée Paul Bert – 94700 Maison Alfort	thibaut.perez@ac-creteil.fr:
RESCOUSSIÉ	Christine	Lycée P Brossolette 94 Le Kremlin Bicêtre	rescoussie@yahoo.fr:
SIDOBRE	Florian	Lycée Blaise Cendrars 93270 Sevran	Florian.Sidobre@ac-creteil.fr:
SIEBER	Olivier	collège Louis Aragon 77200 Torcy	olivier.sieber@ac-creteil.fr:
SWALE	Françoise	Lycée René Descartes 77 Champ sur M	francoise.swale@ac-creteil.fr:



Osez nous écrire et nous répondrons par @ nous sommes là pour vous

Des nouvelles sur la grille indiciaire des C

**PERSONNELS
ADMINISTRATIFS DU POLE
EDUCATIF**

Education nationale - Enseignement supérieur - Sports, Jeunesse, Education populaire, Vie associative

ADJOINTS ADMINISTRATIFS : DES AVANCEES CONCRETES

Une revalorisation indiciaire en 2 étapes (1er février 2014 et 1er janvier 2015)

Après plusieurs mois d'une négociation difficile, le gouvernement était confronté à des choix différents :

- soit, une grille en quatre grades, comme aujourd'hui, avec une restructuration de la carrière accompagnée par des mesures de reclassement,
- soit, l'augmentation de 3 ou 4 points par échelon, sans modification de la grille.

L'UNSA souhaitait la première hypothèse.

Le gouvernement a tranché dans ce sens.

La Ministre de la Fonction Publique l'a concrétisé au Conseil Supérieur de la Fonction Publique d'Etat (CSFPE) réuni le 6 novembre 2013, en présentant un projet de décret fixant le nouvel échelonnement indiciaire.

Ces mesures d'urgence vont améliorer concrètement la situation de nos collègues, n'en déplaise aux adeptes du slogan « le compte n'y est pas ! »

Elles s'imposent à nos ministres.

Une augmentation indemnitaire prioritaire en 2013

La revalorisation indiciaire s'ajoute à l'effort indemnitaire prioritaire pour les adjoints administratifs, prévu dans le protocole sur les mesures catégorielles au Ministère de l'Education Nationale, signé le 30 mai 2013 par l'UNSA Education.

La Ministre de l'Enseignement Supérieur, ainsi que la Ministre des Sports, de la Jeunesse, de l'Education Populaire et de la Vie Associative se sont engagées à s'inscrire dans cette dynamique.

Des choix portés par l'UNSA avant les négociations inter catégorielles

L'UNSA Fonction Publique a su convaincre le gouvernement de la nécessité de mesures spécifiques pour les catégories C. Elle a dû aussi imposer aux autres organisations syndicales la priorité aux revenus les plus bas, dans un contexte budgétaire très contraint.

Ce sont des avancées appréciables pour nos collègues.

Elles s'ajoutent à la suppression du contingentement pour accéder à l'échelon terminal du grade AAP 1ère classe depuis le 1er août 2013.

Elles constituent un point d'appui pour les négociations globales inter catégorielles (C, B et A) prévues à

N°4 de novembre 2013

l'agenda social 2013-2014, après le rapport Pêcheur remis au Premier ministre, le 4 novembre 2013 en présence de la Ministre de la Fonction Publique.

Nous y participerons, sur la base de notre projet syndical « Pour une Fonction Publique de l'État statutaire, inter ministérielle et inter catégorielle, par filières de métiers » avec, notamment trois exigences :

- *le déblocage du point d'indice pour tous,*

- *la requalification des emplois des collègues, trop souvent exploité(e)s sur des postes à responsabilités supérieures,*
- *L'équité indemnitaire inter ministérielle.*

Pantin, le 7 novembre 2013

*Sylviane Jeanne, Secrétaire Nationale - Représentante
UNSA au CSFPE*

Jean Yves Rocca, Secrétaire Général

CALENDRIER DES OPERATIONS DE GESTION LA DIVISION DE L'ADMINISTRATION ET DES PERSONNELS 2013/2014

Vous trouverez ce tableau en format PDF en
pièce jointe



<http://www.aeti-unsa.org/?Comment-adherer-au-syndicat.html>

<http://www.aeti-unsa.org/IMG/pdf/bareme.pdf>

Vous voudrez bien trouver ci-dessus l'accès au bulletin d'adhésion et au barème de cotisations.

Réduction fiscale de 66 % du montant de votre cotisation.

Renvoyez l'ensemble à la trésorière : Mme JURAVER Collège Jean Moulin 1, avenue des Bordes 94510 LA QUEUE EN BRIE

Pour les paiements fractionnés adressez le dossier directement au siège national :
Syndicat AETI UNSA Tour Essor 93 14, rue Scandicci 93500 PANTIN

Rédacteurs :

Christine Rescoussié; Nadia Merabti ; Eric
Dhaisne ; Pierre Perez ; Thibaut Perez;

Chargée de communication et mise en page :

Patricia Mangin